

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 septembre 2020

Date de la convocation : 8 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Malik MAOUCHE, M. Philippe MARION, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEÏLLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Jacques BOYER à Mme Michèle CEDRIN, Mme Dalila BRAHMI à Mme Martine FAÏTA, Mme Annie DUTRON à Mme Anny GELAS, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER.

Absents suppléés : M. Frédéric BELMONTE représenté par Mme Virginie NOVOTNY, M. Christian JANIN représenté par Mme Nadège NIVON, M. Max KECHICHIAN représenté par Mme Janine CRIVELLI.

Secrétaire de séance : Mme Claudine PERROT-BERTON.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au sein du Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre (CONIB)

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Pour faire suite aux élections municipales de mars et de juin 2020 et à l'installation du nouveau conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération, l'Agglo doit délibérer pour désigner ses représentants au Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre (CONIB).

Le site de l'Île du Beurre est un des derniers espaces alluviaux du Rhône. Il est composé en rive droite, des Îles du Beurre et de la Chèvre, et en rive gauche, le site intègre la plaine et la forêt alluviale de Gerbey sur la commune de Chonas l'Amballan. L'ensemble constitue le site dit des « 2 Rives ».

Ces espaces présentent une forte potentialité écologique et constituent un refuge de grande importance pour la faune (237 espèces de vertébrés inventoriés) et abrite une importante diversité d'espèces végétales (390 espèces).

Ils sont couverts par des arrêtés préfectoraux de protection de biotope et reconnus comme Espace Naturel Sensible (ENS) par les départements du Rhône et de l'Isère. Le périmètre de protection biotope a été étendu récemment (arrêté préfectoral du département du Rhône du 16 Juin 2020) portant à 44,36 hectares la surface protégée sur les communes d'Ampuis et Tupin et Semons.

Le Centre d'Observation de la Nature de l'île du Beurre (CONIB) est une association loi 1901 qui a pour objet la conservation et la valorisation de cette zone naturelle remarquable. Son siège social se situe à Tupin et Semons.

Les principales missions de l'association sont les suivantes :

- suivi scientifique : maintien du milieu, protection des espèces (castor d'Europe ..),
- sensibilisation et éducation à l'environnement (accueil du public et des scolaires),
- gestion et entretien du site avec le concessionnaire des terrains (Compagnie Nationale du Rhône),
- aménagement et gestion de l'espace : rapports et études d'aménagement et de gestion de l'espace auprès de partenaires publics ou privés.

L'Agglomération dispose de deux sièges de titulaire et deux sièges de suppléant au conseil d'administration du CONIB, pour lequel il convient de désigner les représentants.

La communauté d'agglomération est également signataire d'une convention financière pour le fonctionnement du CONIB.

VU les statuts du Centre d'Observation de la Nature de l'île du Beurre (CONIB),

VU la délibération du 10 Juillet 2020 sur l'installation du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération,

VU l'avis du bureau communautaire,

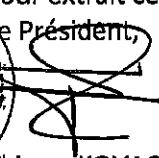
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

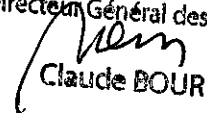
DESIGNE comme membres du conseil d'administration du Centre d'Observatoire de la Nature de l'île du Beurre (CONIB), les personnes suivantes, après accomplissement des formalités réglementaires :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Monsieur Isidore POLO	Monsieur Thierry SALLANDRE
Monsieur Jean PROENÇA	Monsieur Philippe MARION

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 15 septembre 2020
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 18 SEP. 2020
et a été publiée le 18 SEP. 2020

Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS

Pour le Président et par délégation,
le Directeur Général des Services

Claude BOUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat